



patientensicherheit schweiz
sécurité des patients suisse
sicurezza dei pazienti svizzera



CIRRNET

Rapport annuel
2023



Sommaire

AVANT-PROPOS	3
1 Activités déployées en 2023.....	4
1.1 Déclarations CIRRNET	4
1.2 Quick-Alerts®	5
1.2.1 Quick-Alert® N° 53 (22.03.2023)	5
1.2.2 Quick-Alert® N° 28 (V2) (28.09.2023).....	5
1.3 Publications	6
1.3.1 CIRRNET - Rapport annuel 2022.....	6
1.3.2 Logo de membre	6
1.3.3 Outils CIRRNET	6
1.3.4 Critères et normes pour la transmission au CIRRNET de déclarations CIRS locales	7
1.3.5 Exposés et conférences	7
1.4 Programme national d'élaboration de bases « Monitoring et réduction des risques »	7
1.5 Participant-e-s au CIRRNET	8
1.6 Comité du CIRRNET	9
1.7 Mois de déclaration CIRRNET	9
1.8 Rencontre du réseau CIRRNET	10
1.9 Journée CIRRNET.....	10
1.10 Nouveau : Incident Talks	10
1.11 Nouveau : Quick-Infos	11
1.12 Conseils, renseignements et soutien	11
1.13 Analyses de cas	12
1.14 Participation à une recherche sur l'analyse des textes des déclarations CIRS	12
1.15 Offres à l'intention des fournisseurs de prestations ambulatoires.....	12
1.16 Perspectives 2024	13
1.16.1 Quick-Alerts	13
1.16.2 Incident Talk CIRRNET	13
1.16.3 Mois de déclaration CIRRNET	13
1.16.4 Rencontre du réseau CIRRNET	14
1.16.5 Journée CIRRNET.....	14



AVANT-PROPOS

Chères collègues, chers collègues,
Chères participantes, chers participants au CIRNET,

En 2023, la fondation Sécurité des patients Suisse a fêté son vingtième anniversaire. Dès ses débuts, elle s'est montrée sensible à l'importance des systèmes de déclaration suprarégionaux. La toute jeune organisation avait alors développé ses contacts avec la Société suisse d'anesthésiologie et de réanimation (SSAR), qui disposait déjà d'une précieuse expérience en matière de CIRS, en vue d'une collaboration rapprochée. De cette coopération est né en 2006 le CIRNET sous sa forme actuelle.

Depuis, le réseau n'a cessé de se développer et de s'adapter à l'évolution des besoins – 2023 ne fait pas exception. Les Incident Talks et les Quick-Infos sont les principales nouveautés de l'exercice. Ces deux formats visent à accroître l'interactivité et à améliorer la réactivité au niveau de l'information sur les problématiques mises en évidence dans les déclarations. En parallèle, nous avons mené des activités moins visibles, mais tout aussi importantes pour l'avenir du réseau. Il s'agissait d'une part d'assurer un financement durable et fiable du CIRNET et de gagner une certaine sécurité dans la planification des prochaines années. D'autre part, nous avons élaboré des concepts visant à élargir sensiblement le champ du recueil d'informations sur les risques cliniques.

Même si ces points n'ont pas encore donné lieu à des décisions définitives, les progrès réalisés nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme et nous motivent à poursuivre notre engagement.

Au moment de tirer le bilan de l'année écoulée, nous tenons à souligner l'importance de la collaboration et du soutien dont nous bénéficions de la part de nombreuses personnalités et institutions. Le réseau CIRNET ne pourrait pas remplir sa mission sans toutes celles et ceux qui transmettent les déclarations CIRS, qui participent aux événements que nous proposons, qui envoient des informations et des questions et qui alimentent les réflexions de fond. Nous vous exprimons notre vive reconnaissance.

Carmen Kerker
Collaboratrice scientifique CIRNET
Sécurité des patients Suisse

Helmut Paula
Responsable CIRNET
Sécurité des patients Suisse



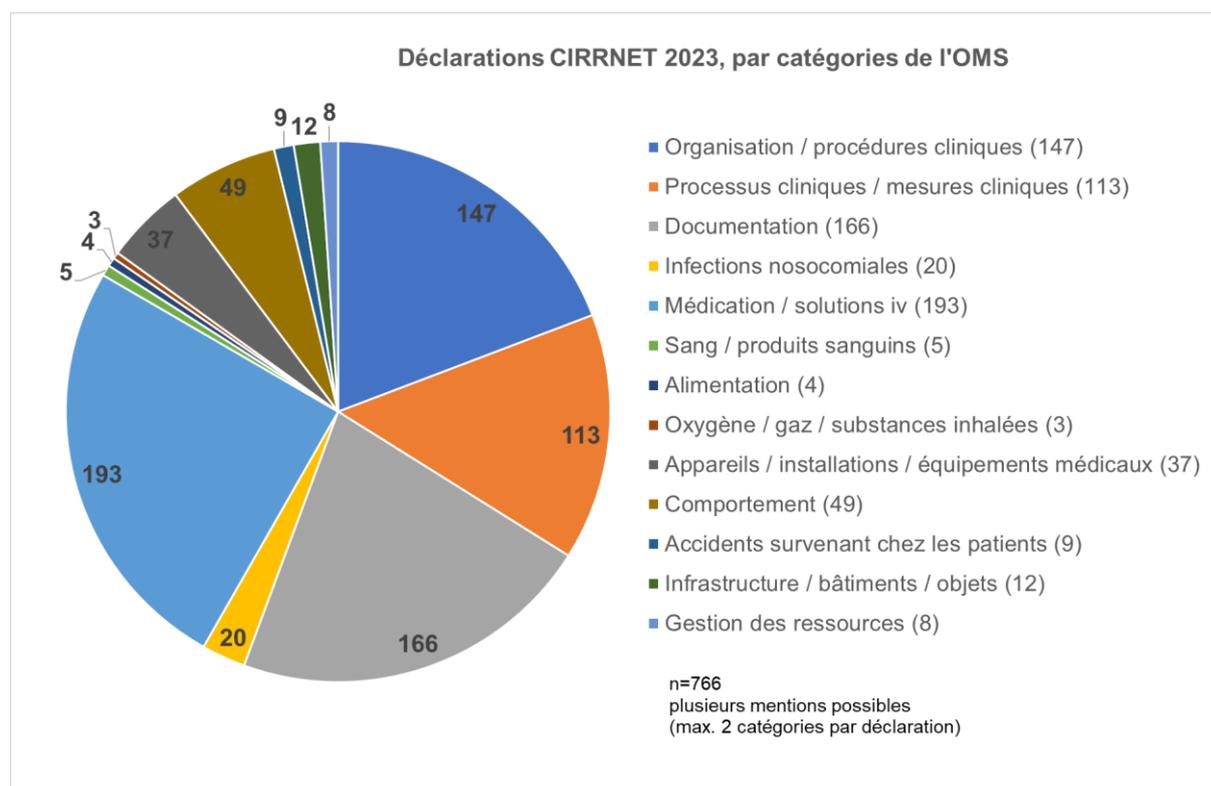
1 Activités déployées en 2023

L'année écoulée a été marquée par l'élaboration et l'introduction de plusieurs nouveautés, qui ont occasionné un surcroît de travail important pour l'équipe de gestion du CIRRNET. Nous avons notamment mis au point de nouveaux outils, créé des canaux de communication supplémentaires et participé à la mise à disposition d'une offre pour les fournisseurs de prestations ambulatoires – tout en assurant les tâches de routine du réseau. Fait réjouissant, nous avons franchi la barre des 10 000 déclarations dans la banque de données CIRRNET et, surtout, fêté les 20 ans de la fondation Sécurité des patients Suisse. Le présent rapport annuel fournit des informations détaillées sur les activités déployées en 2023.

1.1 Déclarations CIRRNET

En 2023, les institutions de santé participant au CIRRNET ont transmis 403 déclarations CIRS locales (2022 : 286). La majorité étaient rédigées en allemand (94 %) et les autres en français (6 %). À fin décembre 2023, la banque de données CIRRNET comptait 10 073 déclarations. Les nouveaux cas ont été rapidement examinés, classés en catégories et mis à la disposition des autres établissements membres dans la banque de données CIRRNET (pour autant qu'ils répondent aux critères de publication). En parallèle, les événements signalés ont été évalués quant à leur importance et leur pertinence en vue de dégager des thématiques pour des Quick-Alerts®. L'illustration 1 montre la répartition des déclarations CIRRNET en fonction des catégories de l'OMS.

Illustration 1 : Déclarations CIRRNET 2023, par catégories de l'OMS



Les responsables CIRS des institutions de santé affiliées au réseau sont libres de choisir les déclarations locales qui seront communiquées à la banque de données CIRRNET. L'équipe de gestion du CIRRNET recommande de veiller à transmettre des déclarations de haute qualité, qui présentent un potentiel d'apprentissage. Nous entendons par là des déclarations CIRS dans lesquelles, d'une part, l'événement est très bien décrit et, d'autre part, qui contiennent des mesures concrètes de nature à éviter les mêmes erreurs à l'avenir.



1.2 Quick-Alerts®

L'utilité des Quick-Alerts® n'est plus à démontrer. Reconnues dans les milieux spécialisés, elles demeurent une prestation unique, propre au réseau CIRRNET, et une publication phare de la fondation Sécurité des patients Suisse. Deux Quick-Alerts® ont été publiées en 2023.

1.2.1 Quick-Alert® N° 53 (22.03.2023)

IT & ID – Confusions entre patient·e-s liées aux outils numériques

L'établissement de dossiers informatisés dans presque tous les secteurs de la santé visait entre autres à renforcer la sécurité des patients. Malgré des améliorations incontestables, on remarque aujourd'hui encore à quel point l'emploi de ces outils peut être source de risques et de problèmes. Parmi les nombreux risques qui peuvent en découler figure l'utilisation erronée du mauvais dossier (« confusion entre patient·e-s liée aux outils numériques »).

Illustration 2 : En-tête de la Quick-Alert® N° 53



Disponible sous : www.securitedespatients.ch/quick-alert

1.2.2 Quick-Alert® N° 28 (V2) (28.09.2023)

Surdosage de méthotrexate : ne pas dépasser une dose hebdomadaire dans les indications non oncologiques

Dans les traitements non oncologiques, il arrive souvent que le méthotrexate soit administré/pris non pas une fois par semaine seulement, mais à une fréquence plus élevée. Bien que ce problème soit connu depuis longtemps, il conduit régulièrement à des préjudices graves et évitables pour les patient·e-s. La prescription, la remise et l'administration de méthotrexate est fréquente en Suisse. Cela signifie que le nombre de patient·e-s exposés à un risque de surdosage est élevé.

Illustration 3 : En-tête de la Quick-Alert® N° 28 (V2)



Disponible sous : www.securitedespatients.ch/quick-alert



1.3 Publications

Mis à part le traditionnel rapport annuel, un logo de membre et deux nouveaux outils CIRRNET ainsi que des critères et des normes pour la transmission au CIRRNET de déclarations CIRS locales ont été développés. Le manuel CIRRNET à l'intention des membres du réseau a également été révisé, à la suite de l'adoption du nouveau site de la fondation Sécurité des patients Suisse.

Nous profitons de cette occasion pour attirer votre attention sur le rapport « [Nutzen und Nutzung von CIRRNET](#) », paru en novembre 2022 et disponible sur notre site internet (en allemand).

1.3.1 CIRRNET - Rapport annuel 2022

En février, le rapport annuel CIRRNET 2022 a été publié dans trois langues nationales. Ce document peut être consulté sur le site internet de la fondation Sécurité des patients Suisse.

- [CIRRNET - Rapport annuel 2022](#)

1.3.2 Logo de membre

Un logo de membre CIRRNET a été créé spécialement pour nos membres (illustration 4). Il peut être utilisé par toutes les institutions affiliées ainsi que par le comité du réseau, par exemple sur des dépliants, des brochures, des présentations, etc. Ce logo témoigne de l'engagement de l'institution dans la gestion des risques cliniques et la promotion de la sécurité des patients, tant en interne que vis-à-vis du public, des financeurs et des assureurs. Le logo est disponible dans trois langues nationales et peut être téléchargé dans l'espace réservé aux membres, protégé par un mot de passe.



Illustration 4 : Logo de membre CIRRNET

- [Informations sur le logo de membre CIRRNET](#)

1.3.3 Outils CIRRNET

Pour gérer un système de déclaration efficace, il est très utile de disposer d'outils de travail appropriés. Dans cette optique, l'équipe de gestion du CIRRNET a développé deux nouveaux supports de travail par ses propres moyens, ce qui a permis de réduire les coûts pour la fondation. Le premier permet de créer des AcciMaps et le second d'établir des planifications systémiques à l'aide du modèle SEIPS. Ces deux outils sont mis librement à la disposition des fournisseurs des prestations afin de soutenir la gestion de la sécurité dans les institutions.

Dans le cadre de l'analyse d'un événement, l'AcciMap est précieux pour représenter de façon claire les erreurs identifiées et les facteurs d'influence ainsi que l'efficacité des barrières de sécurité. Il facilite le traitement du cas, mais aussi la transmission des connaissances acquises. Cet outil permet de séparer les éléments pertinents aux deux extrémités d'un processus, à savoir sa conception (*blunt end*) et sa réalisation (*sharp end*).

Le modèle SEIPS (Systems Engineering Initiative for Patient Safety) propose une structure efficace pour représenter un système de travail. Celle-ci s'avère particulièrement utile pour décrire des situations réelles ou théoriques ou pour planifier des mesures. Ce nouvel outil CIRRNET permet d'établir facilement une description claire à l'aide de la systématique SEIPS.

Pour chacun de ces instruments, des fiches de travail et des tutoriels vidéo sont disponibles dans trois langues nationales.

- [Informations sur les outils CIRRNET](#)



CIRRNET - Rapport annuel 2023

1.3.4 Critères et normes pour la transmission au CIRRNET de déclarations CIRS locales

Le CIRRNET a pour but de relever les risques pour les patient·e·s qui sont nouveaux, ont une portée générale et présentent une importance particulière. Il faut donc recueillir des déclarations CIRS qui contiennent des éléments substantiels et représentatifs. Dans le cadre du programme de base national « Monitoring et réduction des risques », des critères et des normes ont été élaborés pour la transmission au CIRRNET de déclarations CIRS locales afin d'aider à la prise de décision dans les institutions.

- [Critères et normes pour la transmission au CIRRNET de déclarations CIRS locales](#)

1.3.5 Exposés et conférences

En 2023, l'équipe de gestion du CIRRNET a contribué à la transmission de connaissances de la fondation lors de diverses manifestations professionnelles :

- **Exposé «Vernetzung schafft Sicherheit»**
(« La mise en réseau crée de la sécurité »)
Colloque Aide et soins à domicile Suisse (16.03.2023)
- **Exposé «CIRS als Tool des Spitex-Managements»**
(« Le CIRS comme instrument de gestion dans les soins à domicile »)
SpitexGL-Meeting SG/AR/AI (22.06.2023)
- **Exposé «Neue Denkweisen und Methoden beim Sicherheitsmanagement»**
(« Nouvelles méthodes et conceptions dans la gestion de la sécurité »)
Management Review Klinik Zihlschlacht (19.10.2023)

Une nouvelle fois, l'équipe de gestion du CIRRNET a donné une vingtaine de conférences, exposés et ateliers représentant un total de 55 heures pour l'Université de Berne (pharmacie), la Haute école spécialisée bernoise (soins infirmiers, informatique médicale, travail social), la HES de la Suisse du Nord-Ouest (psychologie du travail et de l'organisation) et H+ Formation.

1.4 Programme national d'élaboration de bases « Monitoring et réduction des risques »

En 2023, les activités déployées dans le cadre du programme portaient avant tout sur la conception de solutions devant permettre à la fondation Sécurité des patients Suisse de continuer d'assurer le relevé, l'analyse et le traitement des risques cliniques.

Nous avons commencé par formuler des propositions sur la façon de recueillir à l'avenir des informations sur des risques majeurs. À cet égard, les échanges internationaux avec les associations affiliées au réseau *International Patient Safety Organizations Network* ont été des plus utiles. Le concept fondamental issu de ces travaux prévoit une utilisation combinée de plusieurs instruments afin d'élargir le champ d'observation et d'acquérir de nouvelles connaissances. En parallèle, nous avons esquissé des projets pour le financement de ces prestations. Ces propositions ont été soumises à des délégations de la Commission fédérale pour la qualité, de l'Office fédéral de la santé publique, des cantons, des associations des assureurs-maladie et de H+ à l'occasion d'une table ronde. Même si aucune décision ferme n'a encore été prise, ces derniers ont reconnu que l'exploitation durable du CIRRNET répondait à un intérêt général et qu'il était nécessaire de trouver des solutions de financement fiables.

En complément à ces activités, nous avons élaboré des critères et des normes pour la transmission au CIRRNET de déclarations provenant des plateformes CIRS locales. Pour ce faire, nous avons d'abord dressé un état des lieux, examiné le contexte général et évalué les besoins à venir. Sur cette base, nous avons



CIRRNET - Rapport annuel 2023

ensuite appliqué les mesures de standardisation. De plus, nous avons développé un outil pratique d'aide à la prise de décision, qui réunit dans un algorithme les questions fondamentales à se poser. Cet instrument de soutien est disponible en version papier, mais il a également été intégré dans le processus numérique de plusieurs fournisseurs de logiciels CIRS.

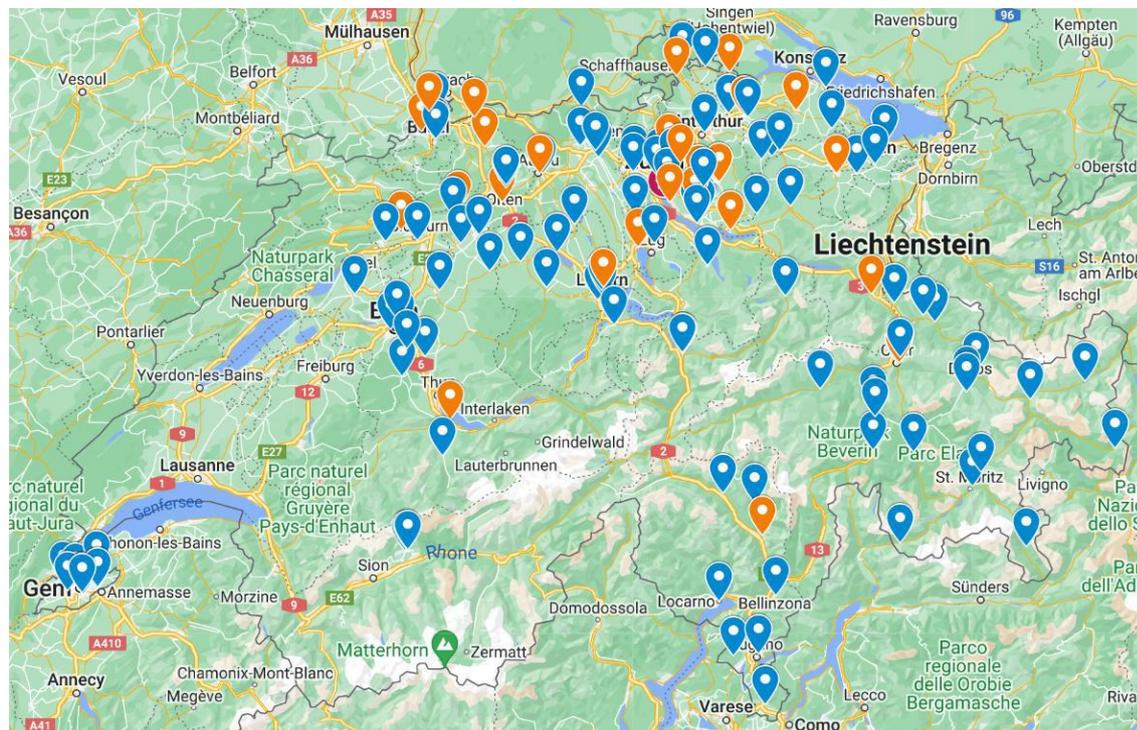
1.5 Participant-e-s au CIRRNET

En 2023, le CIRRNET a accueilli trois nouveaux membres représentant six sites : l'organisation NeuroPsychiatrie Schweiz AG, l'institution Berit Klinik AG, qui comprend les sites de Speicher, Niederteufen (réadaptation), Goldach et Wattwil, ainsi que l'Hôpital de La Tour. Un hôpital a quant à lui résilié sa participation. D'autres institutions envisagent d'ores et déjà d'adhérer au réseau.

Dans le cadre des nouvelles exigences formulées dans la LAMa/l'OAMa concernant la participation à un réseau national, la fondation Sécurité des patients Suisse a mis au point à la fin de l'été une option simplifiée pour rallier le CIRRNET. Il s'agit de la solution [H-CIRS Starter](#), élaborée en collaboration avec un développeur de logiciels (voir également le point 1.15 Offres à l'intention des fournisseurs de prestations ambulatoires). Au second semestre 2023, cette offre a connu un vif succès auprès des établissements de (très) petite taille. Pas moins de 20 institutions ont ainsi adhéré au CIRRNET.

À fin 2023, le réseau comptait 70 institutions de santé affiliées représentant 122 sites. Une vue d'ensemble des établissements membres est disponible sur le site internet, rubrique « [Participation](#) » (voir illustration 5).

Illustration 5 : Participant-e-s de CIRRNET (bleu) et institutions affiliées à CIRRNET (orange)





1.6 Comité du CIRRNET

Le comité du CIRRNET compte actuellement onze membres provenant de diverses institutions de santé. Si cet organe représentait au départ uniquement des hôpitaux de la partie germanophone du pays, la fondation a veillé ces dernières années à inclure le domaine des soins à domicile et les médecins de famille ainsi que la Suisse romande et le Tessin. Les échanges se déroulent lors des deux séances ordinaires en ligne, mais aussi de façon continue par courrier électronique, en fonction des événements ou des thématiques à traiter.

À fin 2023, le comité du CIRRNET se composait des personnalités suivantes :

- **Adriana Degiorgi**
Responsable de la division Support de la direction et responsable de la qualité et de la sécurité des patients, Ente Ospedaliero Cantonale
- **Dr Frank Faulhaber**
Responsable management qualité et risques, Hôpital pédiatrique universitaire de Zurich
- **Dr Annemarie Fridrich**
Directrice, Fondation Sécurité des patients Suisse
- **Tobias Haefliger**
Responsable qualité, Hôpital cantonal d'Uri
- **Dr Alain Kenfak**
Directeur médical, Hôpital du Jura bernois
- **Carmen Kerker MScN**
Collaboratrice scientifique, Sécurité des patients Suisse
- **Pia Küttel**
Responsable qualité et formation, service d'aide et de soins à domicile Kriens
- **Helmut Paula EMBA HSM**
Responsable de CIRRNET, Sécurité des patients Suisse
- **Dr Adrian Rohrbasser**
Spécialiste en médecine générale, membre de la commission de qualité de la SSMIG
- **Ulrike Sollmann MSc**
Responsable management qualité, Hôpital cantonal d'Aarau
- **PD Dr Sven Staender**
Médecin-chef Anesthésie et médecine intensive, Hôpital de Männedorf

La fondation Sécurité des patients Suisse remercie le comité du CIRRNET de sa coopération en 2023 dans un climat toujours agréable et se réjouit de poursuivre cette collaboration constructive.

1.7 Mois de déclaration CIRRNET

Le mois de déclaration 2023 (du 1^{er} au 31 mars) était consacré au recueil d'informations sur les problèmes d'interfaces entre les différents domaines de la santé, sous le titre « Risques lors du transfert de patientes/patients vers d'autres secteurs de prise en charge ». Il s'agissait avant tout de relever les incidents mettant en cause des problèmes lors du passage d'un secteur à un autre. Toutes les configurations étaient prises en compte (hôpital – EMS, suivi ambulatoire par le médecin de famille ou le service de soins à domicile – hôpital, hôpital – suivi ambulatoire, psychiatrie stationnaire – prise en charge ambulatoire, etc.).

Les déclarations reçues ont été analysées. Dans le cadre d'un processus itératif, elles ont été catégorisées selon un système élaboré spécifiquement pour cette thématique. Il en ressort que la transmission sûre, rapide, complète et correcte des informations pose un certain nombre de problèmes. Contrairement aux précédentes éditions, les données ont été traitées en très peu de temps, de manière que les résultats puissent être



présentés en 2023 déjà, lors de la rencontre de réseau du 14 juin. En parallèle, une [brève synthèse](#) (en allemand) a été établie et publiée sur le site de la fondation Sécurité des patients Suisse.

1.8 Rencontre du réseau CIRRNET

En 2023, la rencontre du réseau CIRRNET annuelle s'est déroulée une fois encore sous forme de webinaire. Comme les années précédentes, cette manifestation était gratuite pour les collaboratrices et collaborateurs intéressés de tous les secteurs de la santé. Afin de répondre aux nombreuses demandes visant une communication plus rapide des informations obtenues, la rencontre a porté cette fois-ci sur le thème du mois de déclaration de l'année en cours (« Risques lors du transfert de patientes/patients vers d'autres secteurs de prise en charge »), qui a été abordé sous différentes perspectives.

L'édition 2023 s'articulait autour des exposés suivants :

- **Introduction au sujet et résultats du mois de déclaration 2023**
Helmut Paula, responsable de CIRRNET, Sécurité des patients Suisse
- **Les erreurs sont toujours faites par les autres, n'est-ce pas ?**
Stefan Maydl, Dr. med., spécialiste en médecine générale, Medbase Wil
- **I-PASS, un outil pour fiabiliser les transmissions lors de transferts de patients**
Anthony Staines, Ph.D., chargé du programme « Sécurité des patients et qualité des soins », FHV
- **Optimiser les interfaces interprofessionnelles – des solutions cliniques et pharmaceutiques pour éviter les erreurs médicamenteuses**
Carla Meyer-Masseti, Prof. Dr phil. II, pharmacienne spécialisée en pharmacie hospitalière FPH / Professeure assistante de pharmacie clinique, Hôpital de l'Île, Hôpital universitaire de Berne
Markus Lampert, PD Dr phil. II, pharmacien responsable de l'hôpital FPH, Hôpitaux de Soleure et chargé de cours à l'Université de Bâle
- **Un mauvais input ne signifie pas nécessairement un mauvais output**
Torsten Wollner, responsable du groupe de coordination CIRS, Hôpital cantonal d'Aarau

Au total, 67 personnes ont participé en ligne à la rencontre de réseau (45 germanophones, 15 francophones et quatre italophones). Une fois de plus, la rencontre a été entièrement organisée ainsi que réalisée par l'équipe de gestion du CIRRNET sur le plan technique. En renonçant à faire appel à des prestataires externes, les coûts ont pu être effectivement réduits afin de permettre une participation gratuite et d'autre part pour assurer une traduction simultanée en français aussi bien qu'en italien.

Les exposés présentés à cette occasion sont disponibles [ici](#) (sous CIRRNET - Evénements).

1.9 Journée CIRRNET

En raison du colloque anniversaire de la fondation Sécurité des patients Suisse organisé le 7 décembre sous le titre « [Après l'incident, c'est avant l'incident](#) », nous n'avons pas proposé de Journée CIRRNET en 2023.

1.10 Nouveau : Incident Talks

En 2023, l'équipe de gestion du CIRRNET a mis en place des discussions de cas interactives en ligne (« Incident Talks »), qui se déroulent comme suit : présentation d'une déclaration CIRS et de son contexte, ainsi que de cas comparables, puis discussion ouverte avec les participant·e·s. Ce nouveau format permet d'évoquer les problèmes sous-jacents et, surtout, d'envisager des solutions. Il a aussi pour but de favoriser les échanges entre les fournisseurs de prestations.



CIRRNET - Rapport annuel 2023

Trois Incident Talks ont été organisés en 2023 :

- **23.03.2023 : Umgang mit patienteneigenen Medikamenten** (Gestion des médicaments du patient) ([résumé, en allemand](#))
- **01.06.2023 : Umgang mit Generika** (Gestion des génériques) ([résumé, en allemand](#))
- **26.10.2023 : Fehlervermeidung durch Patient:innen und Angehörige** (Prévention des erreurs par les patients et leurs proches) ([résumé, en allemand](#))

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, notamment les responsables du traitement de déclarations CIRS. Après chaque Incident Talk, un [résumé des débats](#) (illustration 6) est rédigé et publié entre autres sur le site de la fondation Sécurité des patients Suisse. Les participant·e·s saluent en particulier la possibilité d'échanger avec des personnes issues d'autres secteurs de prise en charge. Nous entendons poursuivre ces rencontres intersectorielles fort appréciées, tout en organisant également des Incident Talks spécifiques à un domaine ou à une discipline.



Illustration 6 : Exemple de résumé de l'Incident Talk

1.11 Nouveau : Quick-Infos

En 2023, nous avons créé un nouveau canal de communication pour répondre au souhait maintes fois exprimé par des membres du réseau de bénéficier d'informations plus rapides et plus fréquentes sur les signalements particulièrement importants. L'élaboration des Quick-Alerts prenant beaucoup de temps, il était difficile jusqu'à présent de satisfaire à cette demande. Concrètement, l'équipe de gestion du CIRRNET sélectionne à intervalles irréguliers des cas particuliers dans la banque de données, qu'elle publie sous forme de [Quick-Infos](#). Elle choisit des déclarations sur des événements répétés qui se sont produits de manière comparable et qui mettent en évidence des mécanismes d'erreur typiques ou des cas jugés particulièrement intéressants, significatifs et instructifs. Si des informations supplémentaires sont disponibles (p. ex. Quick-Alerts ou Incident Talks sur le même sujet), elles sont indiquées en complément du descriptif, avec une liste de cas comparables et un commentaire de l'équipe de gestion du CIRRNET (voir illustration 7). Ces publications visent à sensibiliser aux risques cliniques, mais aussi à susciter le débat. C'est pourquoi nous avons ajouté sur le site une fonction commentaire permettant aux utilisatrices et utilisateurs de partager leurs expériences, leurs avis et leurs propositions de solutions.

Huit Quick-Infos ont été publiées en 2023.



Illustration 7 : Exemples de Quick-Infos

1.12 Conseils, renseignements et soutien

Le temps consacré aux prestations de conseil, d'information et de soutien a légèrement diminué en 2023 : ce travail a représenté en moyenne 9 à 13 heures par mois, contre 10 à 15 heures auparavant. Ce recul s'explique avant tout par un plus faible nombre de consultations de plusieurs heures dans le cadre d'analyses de cas sur place. En revanche, le volume des prestations individuelles tend à augmenter. Ce constat montre que



l'équipe de gestion du CIRRNET n'est pas sollicitée uniquement pour des questions relatives à l'adhésion au réseau ou à l'utilisation de la banque de données. Elle est considérée comme une référence pour tout ce qui touche à l'exploitation d'un CIRS ou à la sécurité des patients en général. La plupart des prestations de conseil et d'information ont été fournies par courrier électronique, par téléphone ou par vidéoconférence. L'investissement en temps restant en principe limité, ces prestations ne sont généralement pas facturées, d'autant qu'elles sont d'une grande utilité pour les systèmes de déclaration dans les institutions.

1.13 Analyses de cas

En 2023, l'équipe de gestion du CIRRNET a épaulé un hôpital membre du réseau pour une analyse de cas. Il s'agissait une fois encore d'un événement très grave. La fondation a apporté son soutien professionnel pour le traitement du cas et la définition des mesures qui en découlent. L'établissement souhaitait en particulier son concours pour utiliser l'outil CIRRNET « AcciMap » (« multi-layered causal diagram »). Ce travail a permis de présenter les résultats de façon claire et d'établir des bases concrètes en vue de la planification de mesures.

1.14 Participation à une recherche sur l'analyse des textes des déclarations CIRS

Depuis quelques années déjà, la fondation collabore au projet de recherche sur l'utilisation de l'IA mené par l'Université technique du Brandebourg (Allemagne). Comme il s'agit essentiellement d'un travail de fond, il n'est pas possible d'espérer en tirer des applications pratiques dans un avenir proche. Néanmoins, de premiers progrès ont été réalisés au niveau de l'analyse de textes à l'aide de logiciels spéciaux. L'équipe a notamment réussi à intégrer les usages linguistiques qui diffèrent de l'Allemagne et l'utilisation d'helvétismes, ce qui permettra une meilleure exploitation des déclarations provenant du CIRRNET.

À l'heure actuelle, le champ de recherche est limité aux cas CIRS en lien avec la médication. L'équipe s'efforce de générer un apprentissage automatisé concernant les informations nécessaires pour ces déclarations. Le 24 mars 2023, une rencontre internationale s'est tenue à Brandebourg sous le titre « Scientific Co-Creation Workshop » en vue d'échanger sur les résultats et de définir la suite des étapes. Le travail de recherche se poursuivra sur la base des dispositions convenues à cette occasion.

1.15 Offres à l'intention des fournisseurs de prestations ambulatoires

Sur mandat, la fondation Sécurité des patients Suisse a participé à une plateforme ([CIRS ambulatoire](#)) offrant une solution efficace et avantageuse permettant aux associations faïtières du domaine ambulatoire d'adhérer à un réseau national. Il s'agissait de remplir les exigences nouvelles relatives à la qualité posées aux fournisseurs dans le cadre de la révision de l'OAMal. Lorsque les organisations ont appris que ces prescriptions concernaient uniquement l'admission de nouveaux fournisseurs, la plupart d'entre elles ont mis un frein à leur volonté d'adhérer. Une seule a franchi le pas. Aujourd'hui, plusieurs acteurs envisagent toutefois d'ancrer l'affiliation à ce nouveau réseau dans les conventions de qualité nationales. En raison des incertitudes qui subsistent, il n'est pas possible d'évaluer pour l'instant l'étendue de la participation.

Cette situation pose des problèmes avant tout pour les fournisseurs de prestations ambulatoires qui souhaitent obtenir leur admission. La mise en place d'un système distinct dédié à la déclaration des erreurs entraînerait des coûts disproportionnés pour les petites entreprises. C'est pourquoi la fondation Sécurité des patients Suisse s'est proposé de collaborer avec un développeur de logiciels pour créer une interface avec le CIRRNET et, partant, une solution pour répondre à l'obligation de participer à un réseau national ([H-CIRS Starter](#)). Les fournisseurs de prestations ambulatoires affiliés par ce biais n'obtiennent pas le statut de membre ordinaire, mais peuvent utiliser la banque de données CIRRNET et transmettre leurs déclarations. Le CIRRNET est



CIRRNET - Rapport annuel 2023

gagnant, puisqu'il recueillera davantage d'informations en provenance du secteur ambulatoire, ce qui offrira une meilleure vision d'ensemble.

1.16 Perspectives 2024

En 2024, l'équipe de gestion du CIRRNET entend continuer d'assumer les tâches de routine autour du réseau. En font notamment partie le traitement continu des déclarations transmises, les prestations de conseil et de soutien, l'entretien du site internet, les échanges avec le comité du CIRRNET et l'accueil de nouveaux fournisseurs de prestations. Quelques activités CIRRNET sont déjà planifiées.

1.16.1 Quick-Alerts

Trois Quick-Alerts sont en préparation et seront vraisemblablement publiées en 2024. Elles traitent des thèmes suivants :

- [Confiance mal placée dans des valeurs / signes vitaux relevés de façon automatique](#) (QA N° 54, publié le 15.02.2024)
- Délégation de tâches
- Brûlures

1.16.2 Incident Talk CIRRNET

Sous le titre Incident Talks, l'équipe de gestion du CIRRNET de la fondation Sécurité des patients Suisse organise plusieurs fois par an des discussions de cas interactives en ligne sur des déclarations CIRRNET.

Intitulé « Failure to rescue », le premier rendez-vous 2024 s'est déroulé le 15 février. Comme toujours, la participation était gratuite pour toutes les personnes intéressées.

D'autres Incident Talks sont prévus. Vous trouverez des informations détaillées [ici](#).

1.16.3 Mois de déclaration CIRRNET

La fondation Sécurité des patients Suisse réalise chaque année en mars un mois de déclaration CIRRNET sur un hot spot choisi dans le domaine de la sécurité des patients (voir illustration 8). Toutes les institutions de santé et de soins en Suisse sont appelées à y participer, conformément à la devise « Chaque déclaration compte ». Les signalements sont analysés par l'équipe de gestion du CIRRNET et les résultats sont présentés sous une forme appropriée lors de la rencontre de réseau.

Le prochain mois de déclaration CIRRNET, du 1^{er} au 31 mars 2024, sera placé sous le thème « Failure to rescue ».

Ce titre renvoie à des événements dans lesquels, en raison d'omissions, de retards ou de manque de compétences, les complications d'un processus pathologique ou d'une intervention médicale n'ont pas été identifiées et, dès lors n'ont pas été traitées de manière appropriée.

Vous trouverez des informations à ce sujet sur le [site internet](#).

patientensicherheit schweiz
sécurité des patients suisse
sicurezza dei pazienti svizzera

Chaque déclaration CIRS compte !

- Déclarez dans notre système CIRS tous les événements critiques que vous observez en relation avec le thème « **Failure to rescue** ».
(Il s'agit d'événements dans lesquels il y a eu des omissions, des retards ou un manque de capacité à identifier et à réagir aux complications d'un processus pathologique ou en raison d'une intervention médicale.)
- Soyez particulièrement attentifs à de tels incidents pendant la période du **1er au 31 mars 2024** et ne manquez pas de déclarer aussi les incidents « supposés banals ».
- Transmettez un compte rendu détaillé de vos observations relatives à cet événement critique. Vous partagerez ainsi de précieuses connaissances qui ne sont documentées nulle part ailleurs.
- Aidez-nous à saisir de manière exhaustive l'importance et l'ampleur de cette problématique pour notre institution.

Emplacement pour le logo de votre institution Un grand merci !

Informations détaillées à propos du mois de déclaration CIRRNET 2024 sous l'en-tête de votre institution ou sur www.securitedespatients.ch

Illustration 8 : Poster du mois de déclaration CIRRNET 2024



CIRRNET - Rapport annuel 2023

1.16.4 Rencontre du réseau CIRRNET

L'équipe de gestion du CIRRNET de la fondation Sécurité des patients Suisse organise chaque année une rencontre du réseau, à laquelle les membres du CIRRNET ainsi que les autres professionnels de la santé intéressés peuvent participer gratuitement.

La prochaine rencontre aura lieu sur Zoom le jeudi 20 juin 2024, de 14h00 à 16h30, sur le thème « Failure to rescue » (traduction simultanée en allemand/français/italien).

Vous trouverez des informations sur la rencontre du réseau CIRRNET ainsi que le lien vers le formulaire d'inscription sur le [site internet](#).

1.16.5 Journée CIRRNET

L'équipe de gestion du CIRRNET organise chaque année en automne une Journée CIRRNET consacrée à un hot spot dans le domaine de la sécurité des patients. La prochaine édition aura lieu le jeudi 14 novembre 2024 à Zurich, Alterszentrum Hottingen, et sera organisée sous forme de manifestation hybride. Comme à l'accoutumée, une traduction simultanée sera assurée dans trois langues nationales. Tous les membres du CIRRNET peuvent participer gratuitement à cet événement.

Vous trouverez des informations sur la Journée CIRRNET sur le [site internet](#).

Par ailleurs, il est prévu d'examiner si les ressources à disposition seront suffisantes pour envisager d'autres mesures visant à renforcer l'attrait du réseau. Dans tous les cas, l'intégration du secteur ambulatoire continuera de figurer parmi les activités prioritaires. Les connaissances recueillies grâce à sa participation permettront en particulier d'intensifier les échanges par-delà les frontières des secteurs de prise en charge. L'objectif consiste à renforcer le CIRRNET en tant que réseau et à générer ainsi une valeur ajoutée concrète pour les fournisseurs de prestations de tous les domaines.